

Réunion thématique sur la facilitation des visas

30 novembre- 1^{er} décembre 2016

Cidade Velha, Cabo Verde

Présidée par la République du Cabo Verde et co-présidée par la République portugaise

Agenda

Contexte

Le fait que la Réunion thématique sur la facilitation des visas et les aspects de mobilité s'y afférant ait lieu dans le cadre du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement est symbolique. En effet, une bonne gestion de la mobilité crée quotidiennement de la valeur pour le développement de millions de personnes, accroît la compétitivité des pays concernés et enrichit leurs sociétés. Compte tenu du potentiel reconnu de la mobilité en termes de soutien au développement économique, humain et social, son rôle central a été réaffirmé non seulement dans la Déclaration et Programme de Rome du Processus de Rabat mais aussi dans le Plan d'Action de la Valette, invitant les Etats participants à encourager les politiques favorisant la mobilité des entrepreneurs, des étudiants et des chercheurs, et à faciliter les procédures de visa de courte durée.

À la lumière des efforts accrus de l'après-Valette pour encourager les investissements inter et intracontinentaux et le développement économique ; les échanges entre les populations à travers l'éducation et la formation, le commerce et les affaires, la culture, le tourisme ou le trafic frontalier, gagnent en importance. Dans ce contexte, les partenaires des Processus de Rabat et de Khartoum ont engagé, dans un esprit de partenariat, des discussions sur la facilitation des visas, à travers les opportunités qu'offrent les options juridiques et politiques disponibles entre l'Europe et l'Afrique, au sein de l'Union européenne et du continent africain et dans un certain nombre de domaines pertinents (par exemple, la facilitation des visas à court terme pour certaines catégories de voyageurs, l'entrée et le séjour des étudiants et des chercheurs, etc.).

Compte tenu de son rôle dans la création d'un dialogue permanent pour une coopération renforcée sur les migrations et la mobilité et dans la promotion de la collaboration régionale entre les pays d'origine, de transit et de destination sur la route migratoire entre la Corne de l'Afrique et l'Europe, les membres du Processus de Khartoum sont aussi invités à la Réunion thématique sur la facilitation des visas.

Conformément à la Déclaration de Rome adoptée lors de la Conférence ministérielle de Rome en 2014 et à la lumière de l'engagement pris par le Processus de Khartoum à l'égard de la Déclaration de La Valette, le Processus de Khartoum a également travaillé en étroite collaboration avec le Processus de Rabat sur la migration dans plusieurs domaines clés. Par exemple, la Déclaration de La Valette de 2016 et le Plan d'action adoptés lors du Sommet des Migrations de 2015 à Malte recommande la conclusion des négociations en cours sur les accords de facilitation de visa, et lorsque c'est possible, d'ouvrir de telles négociations.



L'implication des membres du processus de Khartoum dans la Réunion thématique du processus de Rabat sur la facilitation des visas permet le partage des bonnes pratiques et des initiatives dans les deux régions des processus.

Sujets principaux:

4 axes principaux sont envisagés pour échanger sur les questions de facilitation des visas et des aspects de mobilité s'y afférant:

- * Comment stimuler le secteur des voyages et du tourisme en améliorant les procédures d'émission de visas, en supprimant les barrières bureaucratiques inutiles pour les déplacements, et en utilisant des solutions innovantes et des technologies modernes?
- * Comment accroître la mobilité des étudiants et des chercheurs? Comment faire en sorte que les jeunes et les chercheurs africains puissent mieux utiliser les possibilités offertes, en particulier après l'adoption d'un nouveau cadre politique au niveau de l'UE? Comment attirer des étudiants et des chercheurs européens dans des universités et des centres de recherche africains? Quelles sont les opportunités intra-africaines pour la mobilité axée sur le savoir?
- * Quels sont les principaux défis pour une plus grande mobilité des représentants des milieux d'affaires et quelles sont les options politiques disponibles pour relever ces défis?
- * Quels sont les principaux avantages de la mobilité transfrontalière et quels outils peuvent être utilisés à cette fin? Quelles sont les leçons tirées de l'expérience européenne en matière de mise en œuvre des régimes de trafic local frontalier. Cette expérience peut-elle être pertinente dans le contexte africain?

Les objectifs principaux:

- Partager des informations et des expériences significatives dans l'objectif de soutenir la mobilité des catégories de personnes mentionnées ci-dessus.
- Identifier les défis majeurs et les solutions correspondantes.
- Renforcer le dialogue dans le domaine de la facilitation des visas et des aspects plus larges de la mobilité, conformément aux objectifs et actions reflétés dans la Déclaration de La Valette et dans le Plan d'Action.

Résultats attendus de la réunion:

- Identifier une liste d'objectifs partagés entre les pays.
- Préparer le terrain pour des initiatives concrètes fondées sur des pratiques exemplaires qui pourraient permettre aux États d'atteindre des résultats visibles.



30 novembre 2016 (mercredi)

08:30 – 09:00 : Accueil et enregistrement des participants

Cérémonie d'ouverture et éléments contextuels (09:00 – 13:00)

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire de Ribeira Grande de Santiago

Intervention du Secrétariat du Processus de Rabat

Luis Gouveia, Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)

Déclaration de l'Union européenne (UE)

Ambassadeur José Manuel Pinto Teixeira, Délégation de l'Union européenne

Déclaration de la République portugaise

Luísa Maia Gonçalves, Directrice Nationale du Service de l'Immigration et des Frontières (SEF)

Déclaration de la République de Cabo Verde

Ministre de la Présidence du Conseil des Ministres et Sports

09:30 Photo officielle

09:45 – 10:00 Pause-café

10:00 – 13:00 Présentation du contexte

Notions et exemples clés sur la facilitation des visas

M. Mananashvili, ICMPD

Le cadre politique de l'Union européenne

Mme Lazar, Union européenne, Commission européenne, DG Home

Le cadre politique de l'Union Africaine

Mme Tumuhimbise, Commission de l'Union africaine

Présentation des enjeux et introduction au déroulement du séminaire par la co-présidente

Introduction des Groupes de Travail du 1er jour par les modérateurs

13:00 – 14:00 Pause-déjeuner

Groupes de Travail, GT (14:00 – 16:00)

Lors de cette session, les participants seront divisés en deux groupes de travail parallèles. Chaque groupe de travail aura des sous-thèmes. La session sera ouverte par un président de séance et la discussion sera menée par un modérateur/rapporteur



GT 1 : La facilitation des visas pour les touristes

Le voyage et le tourisme sont parmi les secteurs économiques les plus dynamiques et offrent des opportunités de croissance, de développement et de création d'emplois. A ce titre, des simulations économiques d'impact de différents scénarios de facilitation de visas ont été effectuées, notamment par rapport aux opportunités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication. Cette session abordera l'impact économique des mesures de facilitation de visas touristiques et abordera la série de recommandations and matière de facilitation effectuée par l'UNWTO et le WTTC et axée sur 5 piliers que sont : 1) améliorer la circulation et l'accès à l'information ; 2) faciliter le processus d'obtention de visas (simplification de la documentation, etc.) ; (3) différencier les traitements de demandes de visa pour faciliter les voyages touristiques ; (4) mettre en place des programmes e-visa ; 5) établir des accords régionaux.

Président de séance : M. Ghoneim, Ministère des Affaires étrangères, Egypte

Modérateur : Mme Lazar, Union européenne, Commission européenne, DG Home

Dr. Glaesser, Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : *Les enjeux de la facilitation des visas pour l'industrie touristique Africaine*

MJur Gözl, Ministère fédéral des Affaires étrangères : *Bonnes pratiques dans le domaine de la facilitation des visas touristiques*

M. Wayimbilanga, Services de l'Immigration du Kenya, Ministère de l'Intérieur, Kenya : *L'expérience de visa commun en Afrique de l'Est avec le Rwanda et l'Ouganda*

M. Grosjean, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) : *Vue d'ensemble sur l'Action Migration ACP UE – Un programme axé sur la demande afin de soutenir le Dialogue ACP UE sur la M&D. Le cas du Bénin : étude de faisabilité pour un E-visa*



GT 2 : Politique d'attractivité des étudiants et chercheurs

Une des principales caractéristiques du développement économique est sa dépendance de plus en plus forte à l'égard de la production et de l'utilisation de nouvelles connaissances. Une telle évolution entraîne une croissance continue des besoins en étudiants étrangers, vivier potentiel de chercheurs et d'ingénieurs. Il existe une réalité globale de la mobilité pour l'enseignement supérieur et la recherche, avec des phénomènes de concurrence croissants entre établissements voire entre pays. De nombreux États, soucieux de conserver leur compétitivité, ont d'ailleurs mis en place des dispositifs visant à attirer et à conserver un « réservoir » d'étudiants et/ou de chercheurs en particulier dans les domaines scientifique et technique. La capacité à attirer des étudiants ou des chercheurs étrangers devient également un facteur de rayonnement culturel et technologique avec ses bénéfiques afférents sur d'autres terrains : adoption de normes internationales, exportation de modèles d'organisation et de pensée. Cette session abordera les politiques nationales et régionales d'attractivité des étudiants et chercheurs avec un accent mis sur les mécanismes de facilitation de visas.

Président de Séance : Mme Chaves, Service des Étrangers et des Frontières (SEF), Cabo Verde
Modérateur : Mme Zanette, ICMPD

Mme Kups, Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) : *La mobilité internationale des étudiants et chercheurs : panorama et enjeux*

M. Rybicki, Union européenne, Commission européenne, DG Home : *La nouvelle politique européenne dans le domaine des étudiants et des chercheurs et quelques exemples de programmes opérationnels*

Mme Camara, Office National d'Identification, Côte d'Ivoire : *La situation en matière d'entrée et de séjour pour les étudiants et chercheurs ressortissants membres de la CEDEAO ainsi que le régime applicable pour les étudiants non-ressortissants de la CEDEAO*

M. Ben Raiss, Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) : *L'action publique du Maroc*

16:00 –16:30 Pause-café

16:30 –17:30

Restitution des résultats des GT par les modérateurs suivie d'une discussion

**19:00 COCKTAIL DE BIENVENUE GRACIEUSEMENT OFFERT PAR CABO VERDE À L'HOTEL
PESTANA**



1^{er} décembre 2016

(jeudi)

Ouverture du Jour 2 par une session plénière

09:30 – 10:00 Introduction des groupes de travail par les modérateurs

Groupes de Travail, GT (10:00 – 12:00)

Lors de cette session, les participants seront divisés en deux groupes de travail parallèles. Chaque groupe de travail aura des sous-thèmes. La session sera ouverte par un président de séance et la discussion sera menée par un modérateur/rapporteur

GT 1 : La facilitation des visas pour les affaires

La promotion du commerce et de l'investissement, la croissance de secteurs clés comme la banque ou les nouvelles technologies qui accompagnent in fine les efforts d'intégration régionale requièrent la mobilité de personnes qualifiées, innovantes et entreprenantes. Toutefois, de multiples contraintes et barrières liées à la délivrance de visas court terme demeurent et s'expliquent notamment par des raisons de sécurité, d'impact sur les économies locales, de possibles pertes de revenus associées à la suppression des frais administratifs, etc. Cette session abordera la mobilité des catégories de personnes comme les hommes et femmes d'affaires ou les entrepreneurs et échangera sur les questions telles que la réciprocité des visas, les régimes régionaux de visas (rôle des Communautés Économiques Régionales), la délivrance des visas à l'arrivée, les mesures simplifiées d'application de visa.

Président de séance : M. Sharp, Office des affaires étrangères et du Commonwealth, Royaume-Uni

Modérateur : M. Mananashvili, ICMPD

M. Asima, Service d'Immigration du Ghana, Ghana : *L'expérience ghanéenne de généralisation de la délivrance de visas à l'arrivée pour les ressortissants de pays Africains*

M. Mendes, Ministère des Affaires étrangères, Portugal : *Expérience du Centre de Visa Commun*

M. Chabala, COMESA Business Council (CBC) : *Le plaidoyer du CBC pour la facilitation de la circulation des gens d'affaires*

GT 2 : La facilitation des mouvements transfrontaliers

L'objectif principal est de discuter et d'échanger sur des régimes de visas spécifiques pour la facilitation des mouvements transfrontaliers. Le groupe de travail vise notamment à approfondir la compréhension du potentiel des régimes/ mesures spécifiques aux populations transfrontalières ou ayant pour objectif de faciliter les activités transfrontalières dans certains secteurs, en tant qu'outil potentiel de développement, en explorant ses liens avec les principales politiques de développement, y compris la facilitation du commerce et l'intégration économique régionale, les migrations et la mobilité et la sécurité.

Président de séance : Mme Kaita, République Centrafricaine

Modérateur : Mme Barros, Directrice Générale de l'Immigration, Cabo Verde



Mme Vibeke, Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, Norvège : *Petit Traffic frontalier. L'expérience européenne*

Dr. Wolfgang Zeller, ABORNE Network

Mme Tumuhimbise, Commission de l'Union Africaine

12:00 –12:30 *Pause-café*

12:30 –13:30 Restitution des résultats des Groupes de Travail par les modérateurs et discussion

13:30 –15:30 *Pause déjeuner*

Conclusions de la Réunion thématique (15:30 - 16:30)

Présentation des conclusions de la coprésidence

Mot de clôture du Portugal

Ambassadeur du Portugal au Cabo Verde

Mot de clôture du Cabo Verde

Ministre des Affaires étrangères et des Communautés

16:30 **Fin de la réunion**

